

Complément à l'étude générale, des exemples individuels :

Les migrations de la famille Chaumaison :

Environ 300 « Chaumaison » ont été recensés par un descendant de la famille vivant en Belgique, Monsieur Serge Girard. Sur la liste fournie par ses soins figurent les noms, prénoms, dates et lieux de naissance pour 194 personnes. Pour 9 d'entre-eux, le lieu de naissance n'est pas mentionné. L'étude porte donc sur **185 personnes**.

Les lieux de naissance nous indiquent où vivait la famille à ce moment-là. Nous ne savons pas si la famille vivait là momentanément (dans le cas de la migration saisonnière le migrant pouvait parfois être accompagné de sa famille, et rester sur le même lieu plusieurs années), ou si elle s'était installée dans ce nouveau lieu de façon durable (émigration définitive qui a existé parallèlement à l'émigration temporaire de tout temps). Nous pouvons toutefois le deviner. La répétition d'un même lieu sur plusieurs générations signifie probablement une installation définitive, l'apparition d'un nouveau lieu signifie le début de la migration dans cette région. La liste commence en 1626 et se termine en 1931. En enregistrant les noms sous Excel comme l'a fait Chantal, puis en effectuant quelques tris, on peut distinguer plusieurs périodes et faire des constatations intéressantes.

Cinq périodes se dégagent :

De 1626 à 1792 : 46 personnes (Ancien Régime)

Tous les Chaumaison sont Sannatois. Tous les noms s'écrivent Chaumaison.

De 1794 à 1811 : 30 personnes (Révolution et Empire)

La migration a commencé. On n'en trouve que 5 en Creuse (tous à Sannat), mais 4 dans l'Allier, (tous à Doyet), et 21 dans la Nièvre (Donzy, Limon, La Fermeté). A Donzy le nom est devenu Chamoison.

De 1812 à 1856 : 41 personnes (1^{ère} moitié 19^{ème} siècle)

Les Chaumaison sont encore répartis sur les 3 départements précédents, mais les aires géographiques se sont élargies. On en trouve 18 en Creuse : Sannat 11 (dont 4 Chomaison), Arfeuille-Châtain 6, Reterre 1. Dans la Nièvre 14, La Fermeté 2, Entrain sur Nohain 8, Saint-Ouen sur Loire 4. Dans ce

département on trouve à la fois des Chaumaisons et des Chamoisons. Dans l'Allier 9, tous à Moulins.

De 1857 à 1893 : 41 personnes : (2^{ème} moitié 19^{ème} siècle)

La répartition se diversifie et elle s'étend à d'autres départements. Mais elle reste essentiellement localisée dans le Centre-Est de la France.

On retrouve les mêmes départements : Creuse 6 (Sannat 2, Châtain 4), la Nièvre 15 (Entrains 3, St-Ouen 2, Nevers 5, Crux la Ville 1, Donzy 1, La Machine 1, Clamecy 2) et l'Allier 12 (tous à Moulins).

Mais on trouve aussi de nouveaux départements, ce qui prouve que la migration s'est étendue, essentiellement dans le quart nord-est de la France : Dans la Côte d'Or 1, la Saône et Loire 1, l'Yonne 1, la Haute-Saône 1, le Rhône 1 et plus loin encore, l'Ardèche 2, et même la Lituanie 1.

De 1893 à 1931 : 27 personnes (Fin 19^{ème} siècle, début 20^{ème})

La migration a baissé d'intensité dans les départements précédemment cités, elle est dorénavant orientée vers l'agglomération qui a attiré le plus de maçons creusois, Paris.

En effet pour ces dates de naissances, on trouve encore 1 Chaumaison en Creuse (Sannat), 4 dans l'Allier (toujours à Moulins), 5 dans la Nièvre, 1 en Côte d'or, 1 dans le Cher, 3 dans le Rhône (tous à Lozanne, comme le précédent). Tous sont certainement des descendants de Creusois déjà installés et non de nouveaux migrants. Par contre ceux qui naissent à Paris 3, ou dans le Val de Marne 9 (tous à Choisy le Roi, à proximité immédiate de Paris), sont des enfants de migrants de la dernière vague. (Naissances à Paris entre 1893 et 1906, et à Choisy le Roi entre 1905 et 1914 pour 7 sur 9. Les 2 autres en 1930 et 1931).

Commentaire :

L'analyse de cette descendance d'une famille sannatoise, telle qu'elle nous a été fournie, met en évidence la très grande concordance entre les migrations effectuées par ses membres aux différentes époques, et ce que nous avons pu deviner par l'analyse statistique, effectuée en particulier avec les fiches matricules.

La migration pour nous Sannatois devait être encore faible au 18^{ème} siècle (Ancien Régime), elle n'a véritablement commencé qu'au tournant du 18^{ème}-19^{ème} siècle. Peut-être les guerres de la Révolution et de l'Empire ont-elles joué un rôle déclencheur par l'appauvrissement qu'elles ont provoqué dans nos campagnes, et par la mobilité forcée des conscrits qui les a initiés aux voyages. La migration se limite alors aux départements proches, Allier et Nièvre, où commencent à se développer l'exploitation minière et l'industrie métallurgique dans de petits bassins, et où les villes s'agrandissent ; tout cela nécessitant des maçons pour construire les bâtiments.

La migration se poursuit, en s'étendant à l'intérieur des mêmes départements, dans la 1^{ère} moitié du 19^{ème} siècle.

Dans la 2^{ème} moitié du 19^{ème} siècle, qui marque l'apogée de la migration creusoise et sannatoise, des Chaumaison émigrent dans de nouveaux départements, ceux du quart nord-est de la France, comme on l'a vu pour les migrants sannatois dans l'étude précédente, mais sans aller jusqu'en Lorraine toutefois, contrairement à de nombreux autres sannatois.

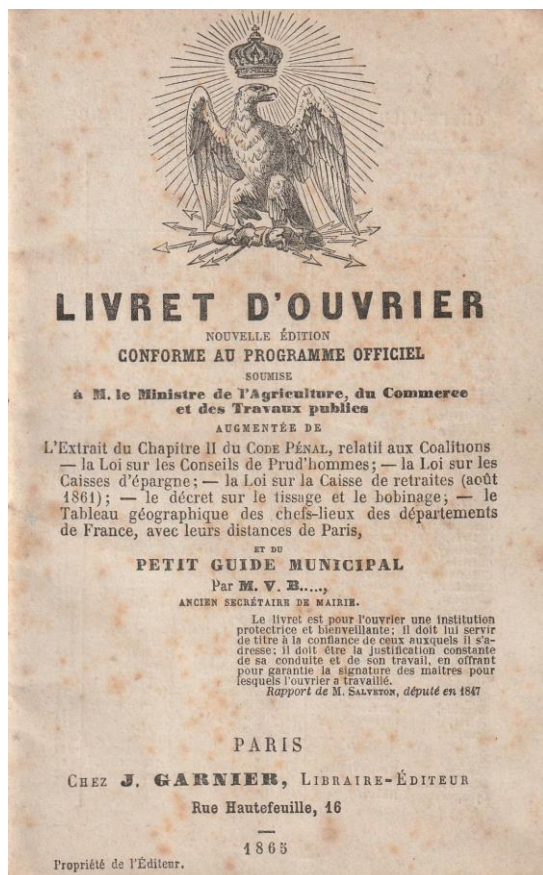
Au tournant du siècle, à la « Belle Epoque », la destination devient essentiellement Paris. Les naissances « Chaumaison » parisiennes ont presque toutes lieu entre 1893 et 1914, or nous avons enregistré le pic de migrations sur la Région Parisienne dans la dernière décennie du 19^{ème} siècle. La concordance est parfaite.

En conclusion, le travail remarquable réalisé par Mr Girard nous permet de donner un exemple concret de ce que fut la migration des paysans-maçons sannatois sur un peu plus d'un siècle. Elle a le grand intérêt de mettre des noms sur des chiffres, de se rendre compte comment une famille sannatoise, grâce à cette migration particulière qu'a connue la Creuse, s'est disséminée sur le territoire national...et même à l'étranger. Nous l'en remercions.

NB : A propos de la Lituanie, Monsieur Girard me précise, reprenant mon propos : « *Même La Lituanie* » ! Il s'agit de la famille Chaumaison-Pinthon (Gilbert) qui a voyagé un peu partout (Sannat 1850, Haute-Saône 1857, Kowno 1860, Nevers 1864, Crux-la-ville 1866 et puis Sannat 1872 où sont nés leurs derniers enfants...)

Monsieur Girard cite trois Chaumaison morts pour la France, dont un né à Sannat, qui ne figure pas dans notre livre N°2. Vous trouverez ci-dessous, et en 2^{ème} pièce jointe si vous souhaitez l'imprimer et la glisser dans le livre pour réparer cet oubli, une petite fiche biographique.

Autre complément au commentaire sur la migration des maçons sannatois : L'exemple de François Valluche.

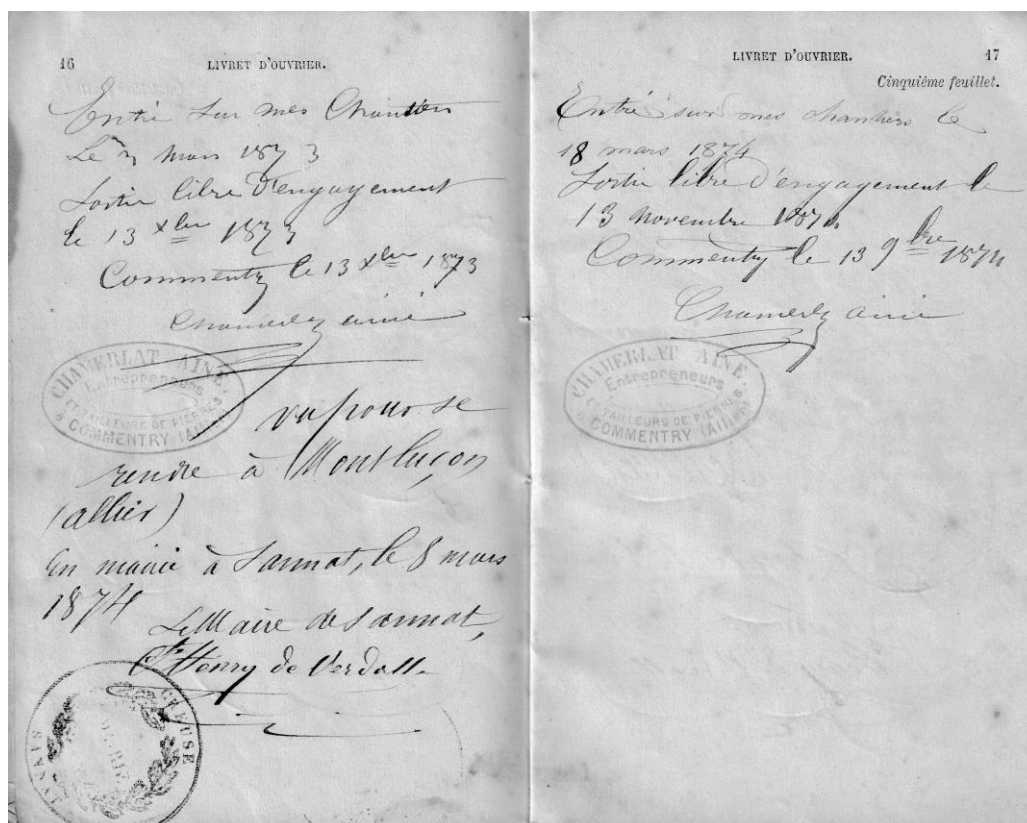


Je renouvelle assez souvent mes demandes de documents qui permettent de donner vie à l'Histoire, certaines ont heureusement abouti, mais celle concernant les livrets ouvriers, que les migrants devaient faire viser par le maire de leur commune d'origine et par leur employeur, était jusqu'à présent restée vaine. Eveline a comblé cette lacune en me confiant celui qui appartenait à un de ses aïeux.

Voici d'abord à quoi cela ressemblait :

Ci-contre : Page de couverture

Ci-dessous : Un exemple de double-page contenant deux attestations de travail et un visa de déplacement



En principe, mais la règle n'était pas toujours respectée, l'ouvrier faisait d'abord viser son livret par le maire (de Sannat en l'occurrence) qui signait en quelque sorte un laissez-passer qui permettait au maçon de circuler pour se rendre dans l'endroit où il souhaitait travailler. A la fin de sa période de travail, l'employeur visait à son tour le livret en indiquant les dates d'embauche et de départ. Sans ce livret dûment rempli, l'ouvrier qui voyageait, surtout s'il le faisait à pied, était passible du délit de vagabondage...qui ne sera aboli en France qu'en 1992 ! Ce livret, instauré sous l'Ancien régime finissant (par un édit de Turgot sous Louis XV), dans le but « *d'entretenir la police et la subordination parmi les ouvriers* », aboli sous la Révolution, puis rétabli par Napoléon Bonaparte, devint facultatif en 1890 et ne disparut vraiment qu'au début du 20^{ème} siècle. C'était un moyen de contrôler les ouvriers, ces « *classes laborieuses* » qu'on assimilait à des « *classes dangereuses* » (pour « l'ordre établi »), mais en même temps il faut reconnaître qu'il protégeait les travailleurs migrants, dont les principaux en France étaient les Maçons de la Creuse, de la méprise de la maréchaussée qui les confondait volontiers avec des vagabonds. Il fournissait en outre des informations pratiques, comme celui-ci imprimé sous le Second Empire, en détaillant des textes officiels, loi sur les conseils de prud'hommes, loi sur les Caisses d'épargne, loi sur les caisses de retraite (ou « *rentes viagères pour la vieillesse* ») qui créait une pension par capitalisation d'un montant très faible, et qui resta très marginale, ainsi que les règles concernant les principaux actes de la vie, la naissance, le service militaire, le mariage et le décès.

Ce livret nous intéresse particulièrement pour connaître les migrations d'un maçon sannatois, en l'occurrence François Valluche, un des ancêtres de la famille Galland, qu'Eveline m'a permis de consulter.

François Valluche est né au Bourg de Sannat le 3 août 1852, fils de Louis Valluche, cultivateur, et de Marie Revardeau. Il a épousé le 24 janvier 1880, à l'âge de 28 ans une jeune femme originaire de Mainsat, Marie Lanouzière, qui exerça la profession d'épicière. De leur union naquirent deux enfants, Marie-Adélaïde et Julien. Julien mourut en 1916, dans la terrible bataille de Verdun, à proximité du fort de Vaux. Nous lui avons consacré une fiche biographique lue au Monument aux morts en 2016, qui figure en outre dans notre livre N°3. Marie-Adélaïde épousera Jean Galland en 1897. Ils seront tous les deux à l'origine de la famille Galland, fort connue à Sannat. Marie-Adélaïde, qui fut épicière, (« *la Marie Galland* »), comme sa belle-fille Germaine après elle, décéda à Sannat en 1969, deux jours avant son fils Henri. Cette présentation étant faite, revenons au sujet qui nous intéresse, les migrations de François, telles qu'elles nous sont rapportées par son livret

ouvrier.

Cette double-page nous indique que ce livret a été établi alors que François avait 14 ans (en fait 14 ans et 7 mois), qu'il était déjà considéré comme

8 LIVRET D'OUVRIER.		LIVRET D'OUVRIER. 9	
Département de la Creuse MAIRIE		Premier feuillet.	
Arrondissement de Sannat Aubusson		torze feuillets cotés et parafés par premier et dernier, sur (1)	
SÉRIE. — N°			
Profession : Ouvrier maçon		à la charge par de se conformer aux lois et règlements concernant les ouvriers.	
Sannat, le 16 mars 1867		Le porteur (2) occupé en qualité d'ouvrier (3)	
SIGNALEMENT :		Signature de l'ouvrier Valluche.	
Agé de 14 ans.	Nom : Valluche François	Le Maire,	
Taille : 1 m. c.	Né à Sannat	Seeau de la mairie.	
Cheveux	Département de la Creuse		
Sourcils	Demeurant à Sannat		
Front	rue Aubourg		
Yeux	n°		
Nez			
Bouche			
Barbe			
Menton			
Visage			
Teint			
Signes particuliers :		(1) Indiquer, s'il y a lieu, les pièces produites. (2) Est ou a été. (3) Attaché à un seul établissement chez le sieur demeurant à rue n° ou travaillant pour plusieurs patrons.	
Ayant justifié de son identité et de sa position, a obtenu le présent Livret contenant qua-			

ouvrier maçon, avec probablement un apprentissage « sur le tas », en qualité de « goujat », et qu'il savait écrire, et même très bien, en formant de belles lettres. (Nous sommes en 1867, sous le Second-Empire. L'école ne deviendra obligatoire qu'en 1882...mais l'école de garçons de Sannat existe déjà, dans ses murs actuels, depuis 1860. François a pu y faire sa scolarité, en principe jusqu'à ses 13 ans, à l'été 1865.)

Ses premières migrations ne seront pas très lointaines puisqu'elles le conduiront à Montluçon les 4 premières années, puis à Commentry, 2 années, et à nouveau Montluçon, pendant 2 ans. Ainsi de 1867 à 1875, François Valluche effectuera 6 campagnes, avec une seule année d'interruption, celle de la guerre franco-prussienne et de la Commune, l'année 1871. (Rappelons que ces deux villes au 19^{ème} siècle furent très en pointe dans les mouvements sociaux. A titre d'exemple Commentry fut la première ville de France à se doter d'un maire socialiste, ancien mineur, en la personne de Christophe Thivrier).

Une autre raison justifie peut-être davantage que François n'ait pas voulu quitter Sannat au printemps 1871. Sa mère devait décéder au mois de juillet

de cette même année, il ne pouvait pas le deviner, mais peut-être était-elle déjà gravement malade, et il ne pouvait la laisser seule avec sa sœur Marie-Antoinette âgée de seulement 16 ans. Le père Louis (ou Jean-Louis) était décédé en 1858, alors que François n'avait que 6 ans et sa sœur 3 ans.

Le travail devenant sans doute plus rare dans la région, à partir de 1876, François a alors 24 ans, la migration devient un peu plus lointaine, tout en restant aussi régulière, Dijon (1 an), puis Bourges (3 années de suite), même en 1880 année de son mariage. Comme la plupart des maçons, il s'est marié l'hiver (en janvier 1880) et dès le mois de mars il était sur le chemin de la migration. Il revient à Montluçon en 1881 et il semble s'y établir provisoirement puisqu'il y reste 4 ans, du 1^{er} mars 1881 au 14 mars 1885. François a alors 33 ans, sa carrière de migrant semble alors connaître une pause, ou travaille-t-il à cette époque sur des chantiers locaux ? Il repart pour une ultime migration en avril 1892, assez loin cette fois, à Grenoble. Il a alors 40 ans. Le livret ne mentionne plus rien au-delà de cette date. Cette année marque-t-elle la fin effective de ses migrations, ou ne prend-il plus la peine de solliciter les autorisations et de le faire viser puisque depuis 1890 il est devenu facultatif, et qu'il va progressivement disparaître. La profession qui lui est attribuée par l'acte d'état-civil qui enregistre le mariage de sa fille aînée, Marie-Adélaïde avec Jean Galland en 1897 est celle d'aubergiste, il a alors 45 ans, cela semble indiquer que la migration est probablement terminée pour lui, conformément à ce que tendait à prouver notre étude statistique pour la grande majorité des maçons sannatois.

Les fiches ou registres matricules ne nous permettent guère de compléter notre information. Les fiches n'ont été mises en service qu'à partir de la classe 1873, c'est-à-dire pour les jeunes hommes nés en 1853... 1 an après que naisse François. Certes on peut consulter les registres, généralement plus maigres en informations. Par exemple pour François Valluche 2 migrations simplement sont mentionnées, d'abord une à Bourges, sans date, et ensuite une à Montluçon en 1881, mais contrairement au livret ce n'est pas l'entreprise qui est mentionnée mais la résidence, c'est elle qui intéresse l'autorité militaire en cas de mobilisation. A la date du 9 août 1881 François réside rue du Chatelet, peut-être y resta-t-il durant les 4 années où il travaille dans l'entreprise Guetonny et Charrier ? Son épouse l'accompagna dans cette migration puisque c'est dans cette ville que naquit leur deuxième enfant, Julien, le 21 octobre 1884. C'est ainsi que l'émigration saisonnière se mue en émigration temporaire sur une période de plusieurs années, puis en émigration définitive. Mais ce ne fut pas toujours le cas, puisque dans cet exemple la famille Valluche revint à Sannat.

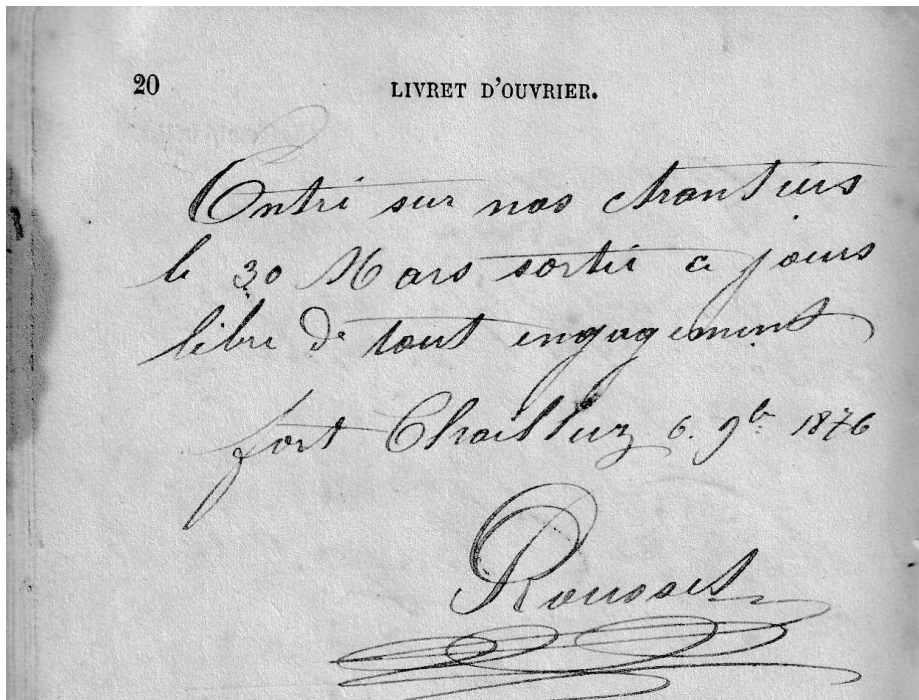
On peut émettre une autre hypothèse sur ces quatre années « montluçonnaises » qui sera vue dans le post-scriptum.

Tableau des migrations de François Valluche

Ville	Date de départ	Date de retour	Age	Entreprise
Montluçon (03)	01-06-1867	10-11-1867	15 ans	A. Couturier puis Janin
Montluçon (03)	29-03-1868	22-11-1868	16 ans	A.Couturier
Montluçon (03) (a)	15-06-1869 (Autorisation)		17 ans	
Montluçon (03)	20-03-1870	01-10-1870	18 ans	A.Couturier
Commentry (03)	09-03-1872	01-12-1872	20 ans	Chamerlat
Commentry (03)	03-03-1873	13-12-1873	21 ans	Chamerlat
Montluçon Commentry(b)	18-03-1874	13-11-1874	22 ans	Chamerlat
Montluçon (03)	18-07-1875 (Autorisation)		23 ans	
Dijon (21) (c)	30-03-1876	06-11-1876	24 ans	Nom non mentionné
Bourges (18)	26-03-1877	10-11-1877	25 ans	Guetonny et Charrier
Bourges (18)	25-03-1878	05-12-1879	26/27 ans	Arsène Guetonny
Bourges (18)(d)	19-03-1880 (Autorisation)		28 ans	
Montluçon (03)	01-03-1881	14-03-1885	29 à 33 ans	Guetonny et Charrier Montluçon
Grenoble (38)	16-04-1892 (Autorisation)		40 ans	

(a) Autorisation signifie que l'autorisation a été accordée par le maire mais que le carnet n'a pas été visé par l'employeur. Cela ne veut pas dire que la migration n'a pas eu lieu, mais que les circonstances ou le peu d'empressement du patron ou de l'ouvrier à exécuter la consigne, ont laissé le livret vierge. Cette « abstention » était encore plus fréquente vis-à-vis de l'autorité militaire.

(b) Autorisation pour Montluçon mais en fait embauché à Commentry



(c) En fait François a travaillé au Fort de Chailluz près de Besançon. Ce fort, qui a effectivement été construit de 1875 à 1878, fait partie de la fameuse ligne Séré de Rivière qui devait assurer la défense de la frontière du

Nord-Est de la France, mais que les Allemands contournèrent en 1914 en envahissant la Belgique.

(d) En fait l'autorisation avait été demandée et accordée pour Paris.

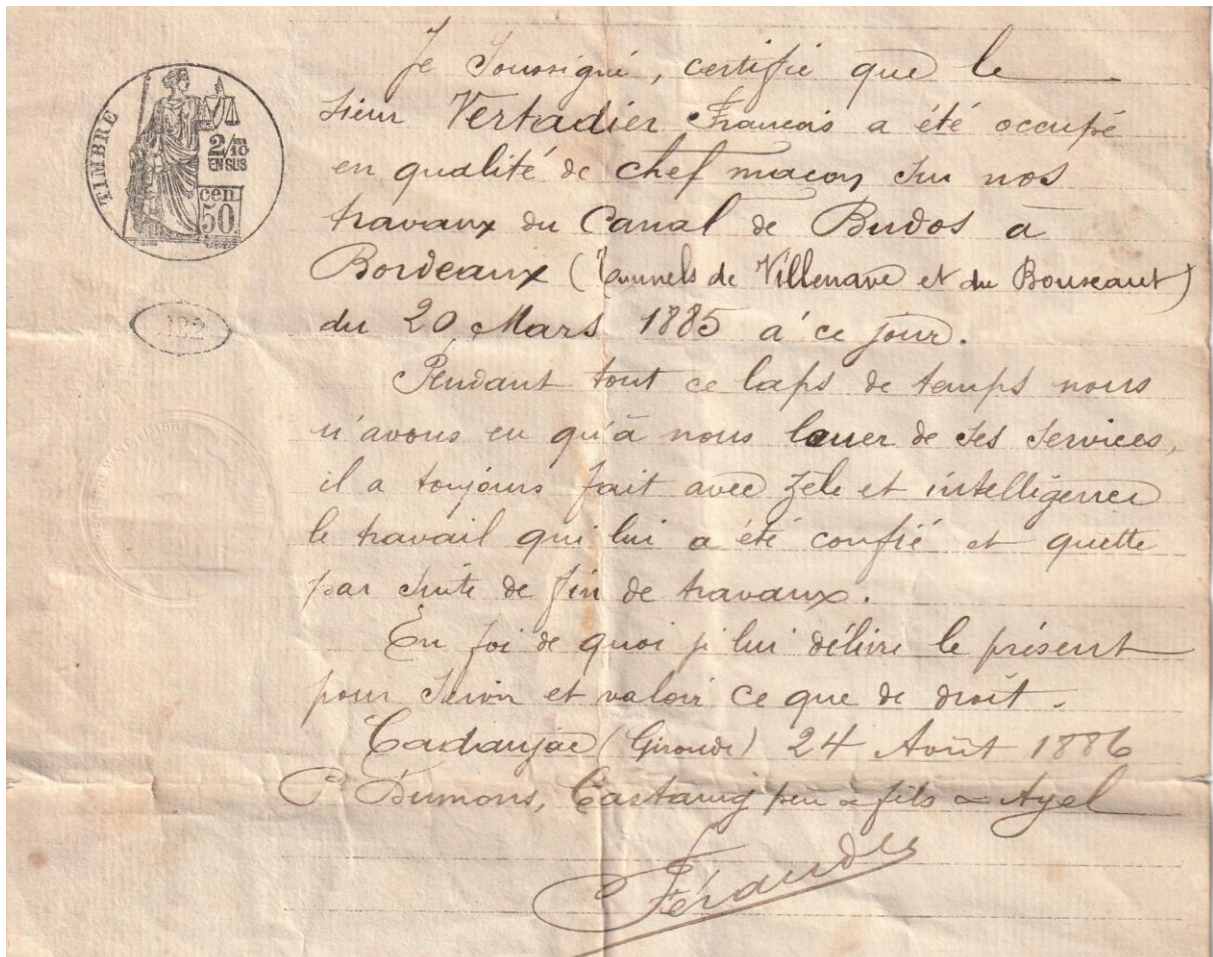
Si on fait le bilan des migrations connues de François, on se rend compte qu'il a effectué 14 migrations, dont une d'une durée de 4 ans, et qu'il a passé 18 années partiellement ou totalement hors de sa commune, les années de sa jeunesse, de 14 ans à 40 ans. Il est probable qu'il soit très représentatif de ce que fut le maçon migrant sannatois dans cette deuxième moitié de 19ème siècle, et que le tableau que nous avons confectionné à partir des fiches matricules soit très en dessous de la réalité, puisque dans cet exemple les migrations réelles sont beaucoup plus nombreuses que celles recensées par l'autorité militaire. L'intérêt du tableau global que nous avons établi est qu'il nous donne une image sans doute assez représentative de la réalité, mais il n'en constitue qu'un échantillon, qui nous indique toutefois les grandes tendances.

Remarquons enfin, comme il est généralement affirmé par les historiens, que tous les départs de François se produisent en mars, sauf en 1875. Les retours ont lieu généralement fin novembre, début décembre.

Post-Scriptum 1 :

Une loi votée en 1854 rendait moins contraignant le livret en abolissant deux mesures qui assujettissaient les ouvriers à leur employeur. Elle supprimait le droit de rétention du livret par l'employeur (qui interdisait de fait à l'ouvrier de quitter l'entreprise, quel que soit le sort que lui réservait son

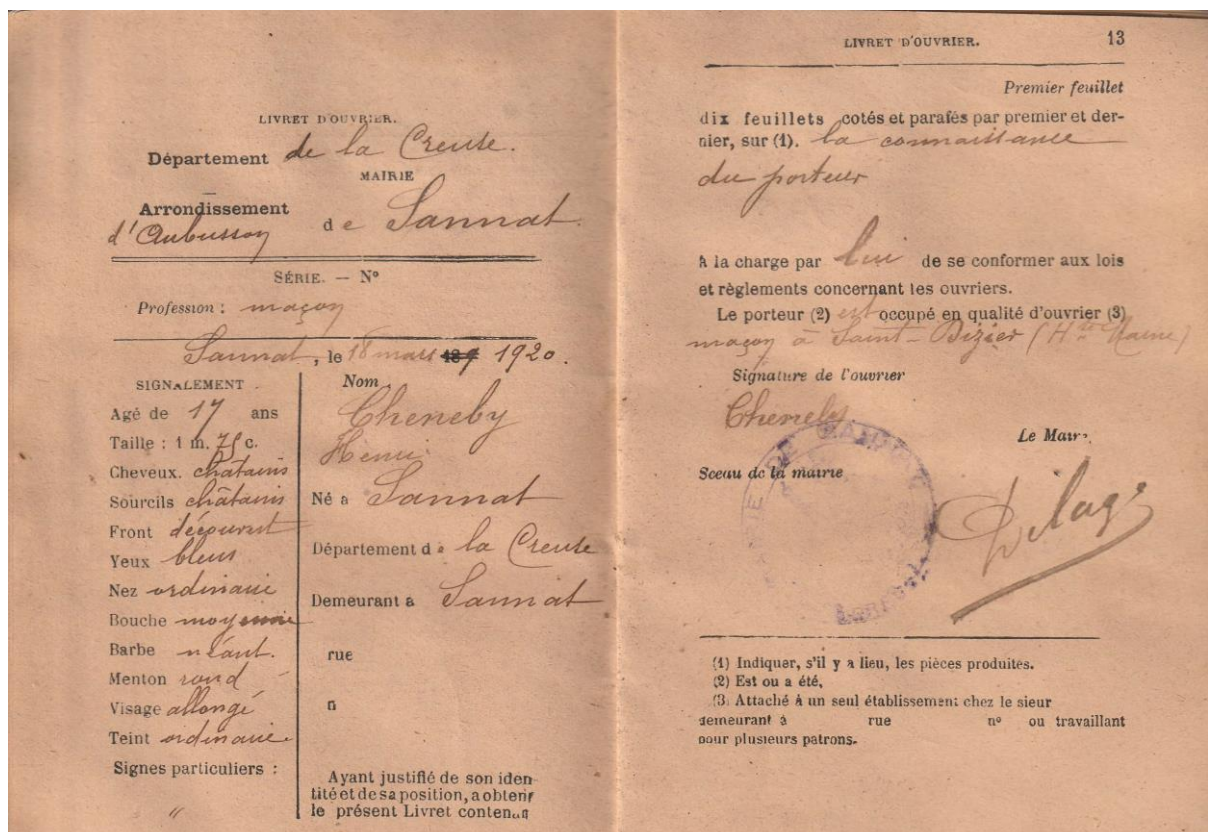
patron), et elle interdisait les annotations. On comprend bien que la demande était forte de la part des ouvriers de voir disparaître les appréciations qui leur interdisaient toute contestation, au risque de ne retrouver aucun emploi. Mais certains pouvaient regretter, a contrario, qu'une appréciation positive, qu'ils méritaient, ne facilite pas leur embauche. Aussi pouvaient-ils se faire délivrer un certificat de travail comme celui-ci.

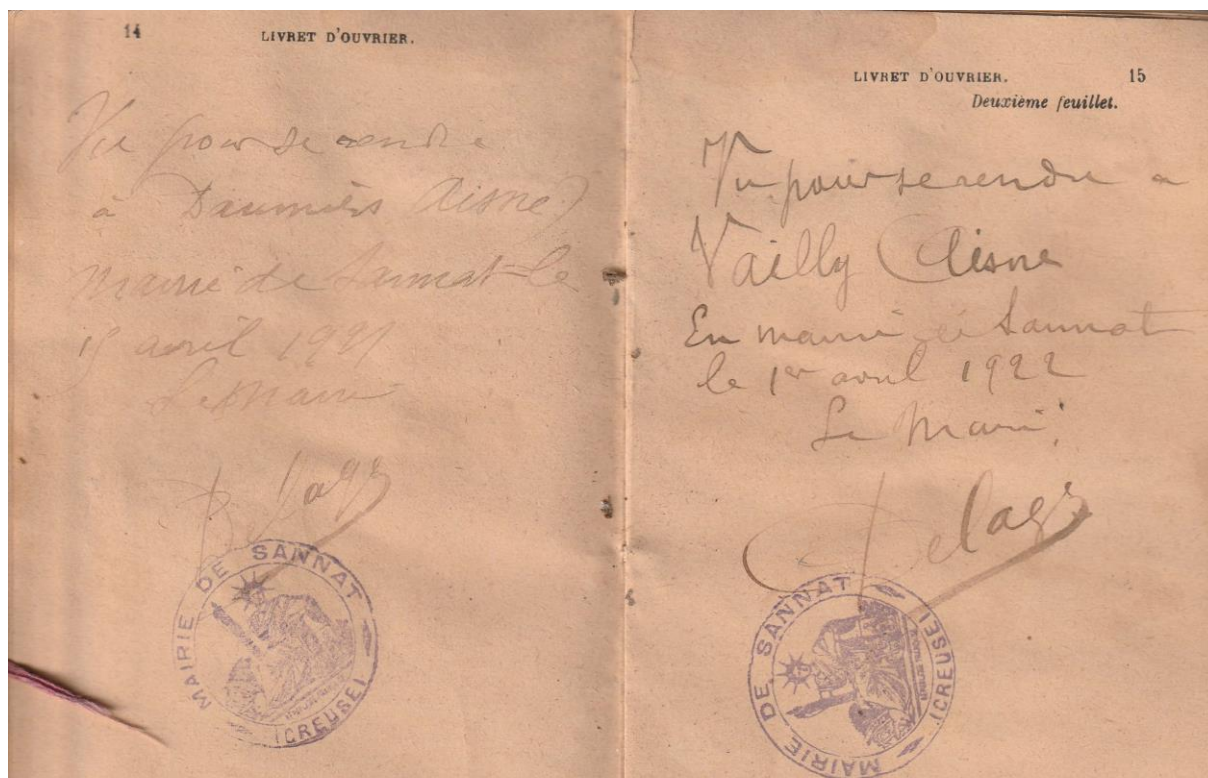


Certificat de travail de François Vertadier (1886)

François Vertadier est né au Montgarnon le 28 juillet 1857. Il était maçon, en 1886 il avait 29 ans. Parmi les migrations qui figurent sur sa fiche matricule, il y a effectivement Bordeaux...mais en 1889, ce qui prouve qu'il y est retourné (il avait migré également à Montluçon, Limoges et Paris).

Il était né au Montgarnon, au domicile des parents de sa mère, comme cela se produisait assez souvent. En fait ses parents habitaient le Bourg. Son père Julien Vertadier, propriétaire au Bourg, avait épousé en 1853 une jeune fille du Montgarnon, Michelle Doucet. Ils avaient eu un premier fils Marien né au Bourg en 1854, puis en 1857 François était né au Montgarnon. Cette branche Vertadier est celle de notre centenaire Odette, ou du premier époux d'Amélie Coulaud, Paul Vertadier. François Vertadier est mort prématurément à l'âge





Il s'agit du livret d'Henri Chéneby, né au village de la Montagne le 9 août 1903 (décédé en 1974 à Montluçon). Henri avait 16 ans et demi lors de sa première migration en mars 1920. Celle-ci, ainsi que les suivantes mentionnées sur le livret, le conduisirent toutes dans les régions dévastées par la guerre pour travailler à la reconstruction des bâtiments ou des infrastructures, la première en Haute-Marne à Saint-Dizier, les trois suivantes, en 1921, 1922, 1922 dans l'Aisne, dans les environs de Soissons (Dommiers et Vailly). Il n'existe pas de fiches matricules au-delà de la classe 1921, et de toutes façons les fiches n'étaient créées qu'à partir de l'âge de 20 ans et elles ne recensaient les changements de domicile qu'après le service militaire. Henri Chéneby avait donc échappé à notre recensement. Peut-être y eut-il après 1918 d'autres jeunes migrants sannatois que nous ignorons.

Jean-Pierre Buisson.

Travail réalisé grâce aux documents aimablement prêtés par Serge Girard, Evelyne Galland, Bernadette Vertadier et Nelleke Cools.